

# « Zéro phyto » : le long combat d'un maire militant

Pour mettre en place l'interdiction de l'usage des pesticides par les services de sa commune, Joël Labbé a joué de ses deux cartes favorites : la conviction et l'audace.



**JOËL LABBÉ,**  
MAIRE DE SAINT-NOLFF (MORBIHAN)  
3 870 HABITANTS

**J**oël Labbé, maire de Saint-Nolff (Morbihan) depuis 1995 et sénateur depuis 2011, n'hésite pas à se définir comme « un militant » : sensible aux idées écologistes depuis les années 1970, celui qui n'était alors que conseiller municipal a vécu le sommet de Rio, en 1992, comme un « déclencheur ».

Élu « surprise » en 1995 – il dit aujourd'hui qu'il n'avait pas « le profil classique » et qu'il n'a jamais eu de « plan de carrière » –, Joël Labbé concilie alors ses activités d'élus avec un travail dans un laboratoire d'analyse de la qualité de l'eau et des produits alimentaires, ce qui le met

« aux premières loges » pour prendre conscience de certains problèmes environnementaux, tout particulièrement en Bretagne. Il acquiert la conviction que l'usage des pesticides chimiques – les « phytos » – est dangereux pour l'environnement et la biodiversité et devient un militant de leur interdiction.

Mais dans ce domaine, convaincre n'est pas facile : il faut vaincre les résistances, voire les « conservatismes ». Ceux des autres élus, ceux des agents communaux et ceux des habitants. Car ne pas utiliser de pesticides pour désherber la voirie, cela veut dire accepter que des herbes folles poussent entre les pavés, rompre avec l'idée d'une voirie parfaitement nette – ce que ne plaît pas forcément aux habitants. Sans compter que pour les agents, il y a la crainte d'une pénibilité accrue du travail : « Vous pensez bien, se rappelle Joël Labbé, que personne ne voulait revenir aux cantonniers d'autrefois, avec leur binette. »

Joël Labbé a progressé étape par étape pour faire valoir son point de vue, avec une volonté claire de convaincre plutôt que de passer en force. Il inscrit sa commune comme « Territoire mondial » en 1997, prend un arrêté interdisant les OGM après sa réélection, en 2002. Puis, Saint-Nolff, dont le maire estime que les actions en faveur du développement durable sont « trop éparées », devient la première commune de Bretagne à s'engager dans un agenda 21. « Cela m'a donné un cadre, une structure pour agir. » Toutes ces actions, Joël Labbé en est convaincu, ont « compté » : « Petit à petit, l'identité de la commune a été marquée. J'ai énormément communiqué auprès de la population, pour que les gens comprennent. Et progressive-



ment s'est installée une sorte de fierté collective – celle d'être des pionniers. »

En 2007, le maire estime que la situation est mûre pour « marquer un coup » : il propose de passer au « zéro phyto ». En sachant que ce ne sera pas facile... mais Joël Labbé a toujours « prôné l'audace en politique ».

## La fierté collective d'être des pionniers

Au sein du conseil municipal, bien qu'il n'y ait pas d'élus d'opposition, tout le monde n'est pas d'accord. « Dans un groupe d'élus, tout se passe toujours de la même manière : certains sont militants ; d'autres suivent à la confiance ; et d'autres ne suivent pas. » Que faire alors ? « Ou bien chercher à tout prix le consensus mou, ou bien aller vite. Et je voulais aller vite. » Joël Labbé a donc décidé de foncer, de jouer « l'audace », quitte à rompre avec une partie de sa majorité – qui se présentera contre lui en 2008.

Du côté des agents communaux, il aura là aussi fallu faire preuve de « conviction » pour faire passer une décision qui n'était pas évidente. Première leçon : « Dans un cas comme celui-là, il est essentiel que les cadres des services techniques adhèrent. Je les ai associés dès le début,



**Diplomatie et pédagogie ont permis de changer les habitudes des agents des espaces verts**

vieux. « Le cimetière, ça touche à la sensibilité profonde des gens, et les plaintes m'ont beaucoup touché. J'ai fait une réunion de crise avec les agents et l'on a discuté de ce qu'il fallait faire pour que cela ne se reproduise plus. »

On le voit, cette réforme n'a pas été simple : il a fallu « batailler », et le maire reconnaît qu'il y a eu « un cap difficile à passer ». Mais aujourd'hui, le fait que certains particuliers, dans leurs potagers, ont eux aussi renoncé à utiliser des pesticides sonne pour Joël Labbé comme une forme de reconnaissance de son combat.

S'il a tenu bon, c'est, dit-il, grâce à la force de ses convictions... et à ses petits-enfants qu'il ne veut pas voir grandir dans un monde trop abîmé. Le maire savait très bien, en démarrant ce combat, qu'il faudrait du temps pour convaincre : « Si j'avais fait un référendum sur la question en 2007, je ne pense pas que je l'aurais emporté. » Et pour convaincre, il a une méthode simple : « Jamais de discours "techno", que du bon sens ! »

Maintenant, Joël Labbé se lance dans un nouveau combat : convaincre ses collègues parlementaires de faire passer une loi interdisant l'usage des phytos non seulement dans les collectivités locales, mais également à RFF, le gestionnaire d'infrastructures du réseau ferré national – gros utilisateur de pesticides. Le troisième volet du texte semble plus ambitieux encore : il s'agit de demander l'interdiction de la vente au détail des pesticides dans les jardineries et les grandes surfaces. « Comme dans ma commune, conclut le maire, je suis prêt à me battre. Je suis convaincu que l'on trouvera une majorité pour cette loi. » Quand il vous dit qu'il n'aime pas les « consensus mous » !

**Franck LEMARC**

### « Dans un cas comme celui-là, il est essentiel que les cadres des services techniques adhèrent »

*qu'ils faisaient mal leur boulot, ce n'était pas facile pour eux. »*

Finalement, le travail sans pesticides est assez vite « entré dans les mœurs » des agents, qui se sont « approprié la démarche » – ce qui conforte le maire dans sa position : « Il faut chercher à convaincre, et puis il y a aussi des moments où il faut passer. » En 2012, la commune a été reconnue « capitale française de la biodiversité pour les communes de moins de 20 000 habitants »..., ce qui a renforcé encore « le sentiment d'appropriation et de fierté collective » des agents.

Quant aux habitants, ils ont été aussi peu à peu convaincus par la démarche « participative », la « culture du débat » instaurée par l'équipe municipale. Le maire sait que, au-delà de ses décisions, il faut aussi écouter et entendre : si les habitants ont appris à accepter les herbes folles dans les rues, ils n'ont pas admis que le cimetière semble « moins bien entretenu » après un été très plu-

parce qu'il est impossible de faire les choses contre leur gré. » Une fois les cadres convaincus (directeur général des services et directeur des services techniques), la partie était partiellement gagnée. Mais les appréhensions demeuraient : tout comme au sein du conseil municipal, certains étaient sensibilisés, d'autres moins, dont il a fallu « un peu bousculer les habitudes », reconnaît le maire. Tout en faisant preuve de beaucoup de diplomatie et de « pédagogie » : « C'étaient les agents qui se prenaient dans la figure les réactions de certains habitants qui leur disaient

plaintes des habitants.

• **Le résultat** : la commune a été reconnue « capitale française de la biodiversité pour les communes de moins de 20 000 habitants » et des habitants ont cessé d'utiliser les pesticides dans leurs jardins. Le sénateur-maire va porter un projet de loi sur le sujet.

## L'action en bref

• **L'objectif** : supprimer l'emploi de pesticides par les agents municipaux.

• **La méthode** : un mélange de concertation, de pédagogie et de fermeté, avec un compromis sur le cimetière.

• **Les difficultés** : le maire a dû affronter l'opposition d'une partie du conseil municipal, les réticences d'agents et des